32B14SO
(32B14-200-0101)

Carte écoforestière

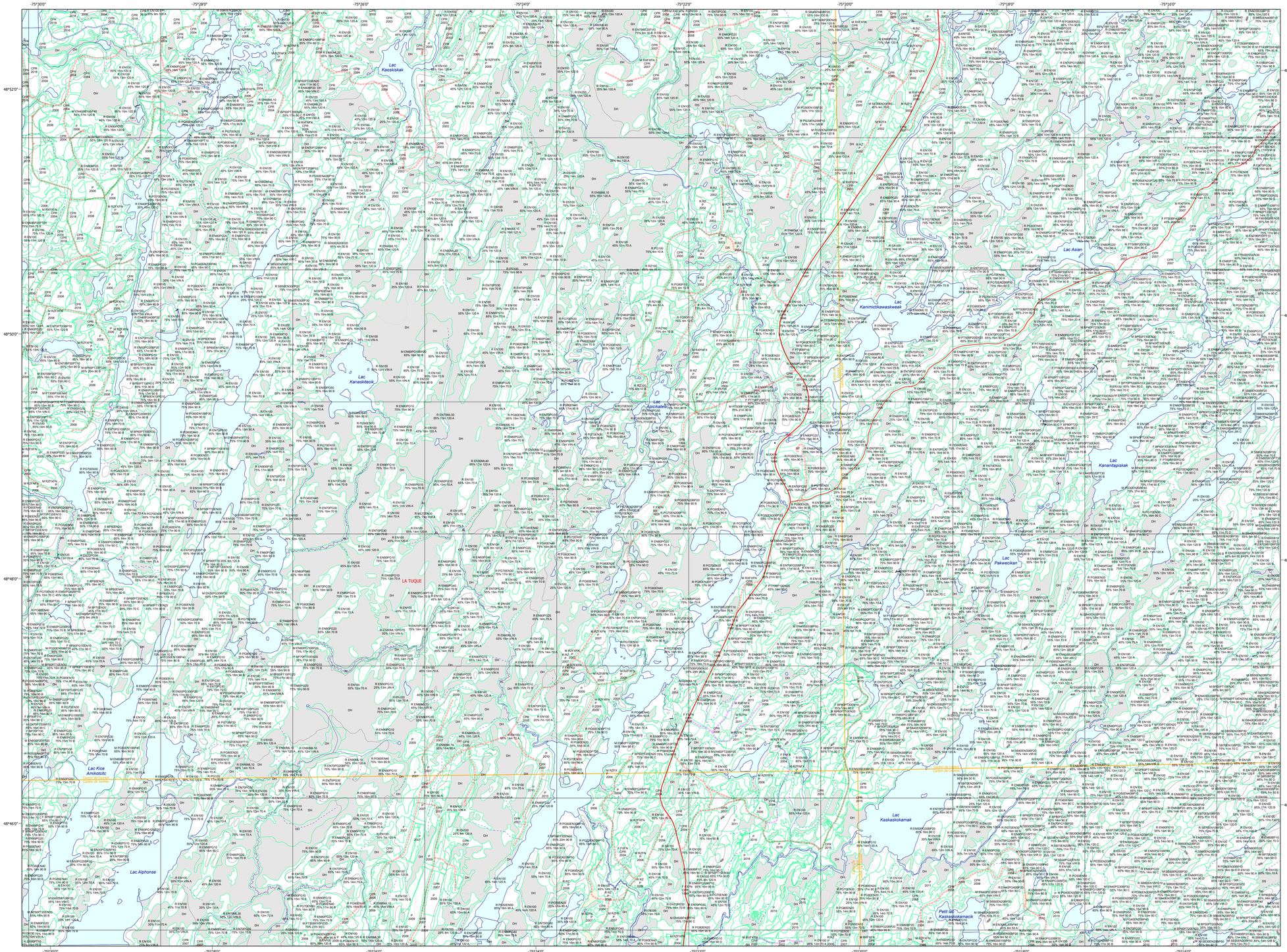

32B14SO
(32B14-200-0101)

STRATIFICATION ÉCOFORESTIÈRE

Paramètres utilisés pour la cartographie

Code	Description	+ 7m	- 7m	Improductif	Non Forestier
F	Type de couvert	X	X		
EN60SB30ML10	Essence 4e-5e AIPF	X			
75%	Densité du couvert forestier (%)*	X	X		
12	Hauteur (mètre près)	X	X		
CT	Intervention d'origine	X	X		
2007	Année d'intervention d'origine	X	X		
JIN	Classe d'âge	X	X		
EPC	Intervention partielle	X	X		
2018	Année d'intervention partielle	X	X		
D	Classe de pente	X	X	X	
NF	Code de terrain 4e-5e AIPF	X		X	X

*La densité est estimée par dizaine, soit avec des valeurs à + 5%, à l'exception de la valeur 25% (25 à 29%)

Exemple d'appellation

+7m de hauteur	-7m de hauteur	Intervention d'origine	Intervention partielle	Improductif	Non forestier
F EN60SB30ML10 75% 12m JIN D	RX50FX50 75% 4m 20 D	RXRZ CT 2007	EPC 2018	DH	NF

TYPES DE COUVERT ET ESSENCES

RÉSINEUX
Les résineux constituent 75% et plus de la surface terrière du peuplement.
R

MIXTE À DOMINANCE RÉSINEUSE
Les résineux constituent de 55% à 74% de la surface terrière du peuplement.
MR

MIXTE SANS DOMINANCE
Les résineux constituent de 45% à 54% de la surface terrière du peuplement.
MM

MIXTE À DOMINANCE FEUILLUE
Les résineux constituent de 25% à 44% de la surface terrière du peuplement.
MF

FEUILLU
Les résineux constituent moins de 25% de la surface terrière du peuplement.
F

CODE	RÉSINEUSES	CODE	FEUILLUES	CODE	FEUILLUES
EB	Épinette blanche	BG	Bouleau gris	FO	Frêne noir
EN	Épinette noire	BJ	Bouleau jaune	FP	Frêne rouge
EU	Épinette rouge	BP	Bouleau à papier (blanc)	FR	Frênes
EV	Épinette de Norvège	CB	Chêne blanc	FT	Feuillus tolérants à l'ombre
ME	Mélèze européen	CC	Caryer cordiforme	FX	Feuillus indéterminés
MH	Mélèze hybride	CG	Chêne à gros fruits	FZ	Feuillus reboisés indéterminés
MJ	Mélèze japonais	CH	Chênes	HG	Hêtre à grandes feuilles
ML	Mélèze laricin	CI	Chêne bicolore	NC	Noyer cendré
PB	Pin blanc	CF	Caryer à fruits doux	NN	Noyer noir
PC	Pin rigide (des corbeaux)	CR	Chêne rouge	OA	Orme d'Amérique
PG	Pin gris	CT	Cerisier Tardif	OR	Ormes
PI	Pin nataurel	EA	Érable argenté	OV	Ostryer de Virginie
PR	Pin rouge	EI	Érable noir	PA	Peuplier baumier
PS	Pin sylvestre	EO	Érable rouge	PE	Peuplier naturel
PU	Pruche du Canada (de l'Est)	ER	Érables	PH	Peuplier hybride
RX	Résineux indéterminés	ES	Érable à sucre	PL	Peuplier deltoïde
RZ	Résineux reboisés indéterminés	FA	Frêne blanc (d'Amérique)	PT	Peuplier faux-tremble
SB	Sapin Baumier	FH	Feuillus sur stations humides	TA	Tilleul d'Amérique
SE	Sapin Baumier et épinette blanche	FI	Feuillus intolérants à l'ombre		
TO	Thuya occidental	FN	Feuillus non commerciaux		

CLASSES D'ÂGE

PEUPLEMENTS ÉQUIENNES	10 (0 à 20)	30 (21 à 40)	50 (41 à 60)	70 (61 à 80)	90 (81 à 100)	110 (101 à 120)	130 (121 et plus)	
PEUPLEMETS INÉQUIENNES	Jeune inéquienne (JIN)				Vieux inéquienne (VIN)			

Étagement (structure verticale des tiges de 7 m et plus)

Etage	Inférieur (INF)		Supérieur (SUP)
Monoétagé (MO) ex : 110	Un seul étage composé de tiges homogènes en hauteur et couverture > 25%		
Bi-étagé (BI) ex : 10-50	Couverture > 25%	et	Couverture > 25%
Multiétagé (MU)	Plus de 2 étages de tiges de 7 mètres et plus. Se retrouvent dans cette catégorie les peuplements jeunes irréguliers (JIR) et vieux irréguliers (VIR).		

CODE	PERTURBATIONS D'ORIGINE
BR	Brûlis total
CHT	Chablis total
DT	Dépérissement total
ES	Épidémie grave
VER	Verglas grave

INTERVENTIONS D'ORIGINE

BRD	Brûlage dirigé
CBA	Coupe par bandes
CBT	Coupe par bandes finale
CDV	Coupe avec protection des tiges à diamètre variable
CEF	Coupe d'ensemencement finale
CIF	Coupe progressive irrégulière phase finale
CPE	Coupe progressive d'ensemencement (coupe finale)
CPH	Coupe avec protection de la haute régénération et des sols
CPR	Coupe avec protection de la régénération
CPT	Coupe avec protection des petites tiges marchandes et des sols
CRB	Coupe de récupération dans un brûlis
CRR	Récolte des tiges résiduelles et des rebuts
CRS	Coupe avec réserve de semencier
CS	Coupe de succession
CT	Coupe totale
DT	Ensemencement
ENS	Ensemencement avec mini-serres
ETR	Élimination des tiges résiduelles
FR	Friche
P	Plantation
PLB	Plantation de boutures
PLN	Plantation à racines nues
PLR	Plantation avec semis en récipients
PRR	Regarni de régénération pour constituer l'équivalent d'une plantation
REA	Régénération d'aire d'ébranchage
RIA	Régénération de site d'infrastructure abandonnée
RPS	Récupération en vertu d'un plan spécial d'aménagement

PERTURBATIONS MOYENNES

BRP	Brûlis partiel
CHP	Chablis partiel
DP	Dépérissement partiel
EL	Épidémie légère
VEP	Verglas partiel

CODE	INTERVENTIONS PARTIELLES
CA	Coupe d'assainissement
CB	Coupe par bandes
CAM	Coupe d'amélioration
CD	Coupe en damier
CDL	Coupe à diamètre limite
CEA	Coupe de préparatoire
CIP	Coupe progressive irrégulière
CJ	Coupe de jardinage
CJG	Coupe de jardinage par pied d'arbre
	Coupe d'arbres
CJP	Coupe de jardinage avec régénération par parquets
CJT	Coupe de jardinage par trouées
CON	Conversion de peuplement
CP	Coupe partielle
CPC	Coupe progressive d'ensemencement (résineux)
CPF	Coupe progressive d'ensemencement (feuillu)
CPI	Coupe progressive irrégulière
CPM	Coupe progressive d'ensemencement (mélangé)
CPS	Coupe progressive d'ensemencement
CTR	Coupe par trouées
DEG	Dégagement de la régénération naturelle ou de plantation
DLD	Coupe à diamètre limite et dégagement des arbres d'avenir
DP	Dépérissement partiel
DRC	Dégagement chimique de la régénération naturelle
DRM	Dégagement mécanique de la régénération naturelle
EC	Éclaircie commerciale
ECE	Éclaircie commerciale d'étalement
ECL	Récolte dans les lisières boisées
ENP	Ensemencement partiel
ENR	Enrichissement
EPC	Éclaircie précommerciale
ESI	Éclaircie sélective individuelle
PCP	Coupe progressive irrégulière à couvert permanent
PSP	Récupération partielle en vertu d'un plan spécial d'aménagement
PTA	Coupe progressive irrégulière par trouées agrandies
RBP	Coupe de récupération partielle dans un brulis
RBV	Récolte dans les bandes vertes
RR	Regarni de régénération
RRB	Regarni bouture
RRG	Regarni de régénération aucune régénération visible sur la photo aérienne
RRN	Regarni racines nues
RRP	Regarni de régénération pour l'équivalent de plantation
RRR	Regarni récipients

CODE	PERTURBATIONS D'ORIGINE
BR	Brûlis total
CHT	Chablis total
DT	Dépérissement total
ES	Épidémie grave
VER	Verglas grave

INTERVENTIONS D'ORIGINE

BRD	Brûlage dirigé
CBA	Coupe par bandes
CBT	Coupe par bandes finale
CDV	Coupe avec protection des tiges à diamètre variable
CEF	Coupe d'ensemencement finale
CIF	Coupe progressive irrégulière phase finale
CPE	Coupe progressive d'ensemencement (coupe finale)
CPH	Coupe avec protection de la haute régénération et des sols
CPR	Coupe avec protection de la régénération
CPT	Coupe avec protection des petites tiges marchandes et des sols
CRB	Coupe de récupération dans un brûlis
CRR	Récolte des tiges résiduelles et des rebuts
CRS	Coupe avec réserve de semencier
CS	Coupe de succession
CT	Coupe totale
DT	Ensemencement
ENS	Ensemencement avec mini-serres
ETR	Élimination des tiges résiduelles
FR	Friche
P	Plantation
PLB	Plantation de boutures
PLN	Plantation à racines nues
PLR	Plantation avec semis en récipients
PRR	Regarni de régénération pour constituer l'équivalent d'une plantation
REA	Régénération d'aire d'ébranchage
RIA	Régénération de site d'infrastructure abandonnée
RPS	Récupération en vertu d'un plan spécial d'aménagement

PERTURBATIONS MOYENNES

BRP	Brûlis partiel
CHP	Chablis partiel
DP	Dépérissement partiel
EL	Épidémie légère
VEP	Verglas partiel

CODE	TERRAINS FORESTIERS IMPRODUCTIFS
DH	Dénudé ou semi-dénudé humide
DS	Dénudé ou semi-dénudé sec
AL	Aulnaie

CODE	CLASSES DE PENTE	
	DÉSIGNATION	TAUX D'INCLINAISON
A	Nulle	0% à 3%
B	Faible	4% à 8%
C	Douce	9% à 15%
D	Modérée	16% à 30%
E	Forte	31% à 40%
F	Excessive	41% et plus
S	Sommet	Entouré de 41% et plus

CODE	NON FORESTIER
A	Terrain agricole
AEP	Aire d'empilement et d'ébranchage de plus d'un an
AF	Terrain agricole localisé dans les secteurs à vocation forestière
ANT	Milieu fortement perturbé par l'activité humaine (non-boisé)
CFO	Camp forestier

CODE	NON FORESTIER
GR	Gravière
INO	Site inondé, site exondé
LTE	Ligne de transport d'énergie
NF	Milieu faiblement perturbé par l'activité humaine (boisé)
NX	Inclusion non exploitable à l'intérieur d'un traitement sylvicole
RO	Route et autoroute (emprise)

SÉRIE PEUPLEMENTS ÉCOFORESTIERS 1/20 000

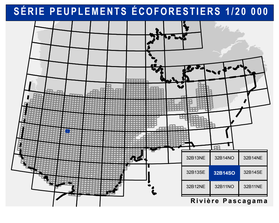

Voies de communication et ponts

- Classe 1, HN - Hors norme
- Classe 2
- Classe 3
- Classe 4
- NC - Non classé, ne répondent pas aux critères HN, 1 à 4
- NF - Non forestier (Adresse Québec)
- Pont forestier

Hydrographie écoforestière

- Cours d'eau intermittent
- Cours d'eau permanent, canal
- Hydrographie

Obstacles et infrastructures

- Bâtiment, silo, réservoir
- Chute, rapide, écueil
- Centre de ski alpin
- Hydrobase
- Mine à ciel ouvert
- Pylône
- Terrain de camping
- Tour de télécommunication, tour
- Barrage, barrage de castor
- Remontée mécanique
- Ligne de transport d'énergie

Courbe de niveau

- Courbe de niveau maîtresse
- Courbe de niveau intermédiaire
- Esker

Morcellement

- Morcellement foncier

Frontières

- Frontière internationale
- Frontière interprovinciale
- Frontière Québec – Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

Peuplement écoforestier

- Peuplement écoforestier
- Peuplement improductif
- Peuplement non forestier

Métadonnées

Surface de référence géodésique	Ellipsoïde GRS 80
Système de référence géodésique	NAD 83 (SCRS)
Projection cartographique	Mercator transverse modifiée (MTM), zone de 3°, Système de coordonnées planes du Québec (SCOPQ) fuseau 9
Origine des altitudes	CGVD 28 (Niveau moyen des mers)
Équidistance des courbes de niveau	10 mètres
Déclinaison magnétique au centre de la feuille en 2006	15° 37' OUEST
Coordonnées géographiques au centre de la feuille	75°22'29"O 48°48'45"N
Longitude d'origine (méridien central)	76° 30' ouest
Latitude d'origine (équateur)	0°
Coordonnées d'origine	X : 304 800 mètres; Y : 0 mètre
Facteur d'échelle	0.9999

0 0.3 0.5 1 1.5 2km

Sources

Donnée	Organisme	Date
Assise cartographique (données topographiques)	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune	14/04/2005
Hydrographie surfacique	Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs	08/06/2021

Informations forestières

Numéro d'inventaire écoforestier	4e programme
Année des photos pour la production de la carte (Superficie de recouvrement principale)	2012
Date de mise à jour provinciale	Juin 2021
Superficie minimale d'appellation des peuplements	4 hectares

Réalisation

Production : Ministère des Forêts, de la Faune, et des Parcs
Direction des inventaires forestiers
5700, 4e Avenue Ouest, porte A108
Québec (Québec), G1H 6R1

Diffusion : Directions des inventaires forestiers

AVERTISSEMENT

Les limites de morcellement foncier représentées sur cette carte n'offre AUCUNE valeur légale. Ces limites sont NON OFFICIELLES et sont utilisées qu'à titre indicatif.

La couche de chemins est produite par le MFFP avec la collaboration du MERN via le système ROUTARD et présente l'information la plus à jour disponible.

©Gouvernement du Québec

Forêts, Faune et Parcs
Québec